

La mission de service civique proposée par la FUB (2023-2026)

Intitulé de la mission : Promouvoir et rendre accessible la pratique du vélo au quotidien

Thématique de la mission : Environnement

Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? À quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

Moins dépendante du tout-automobile, la jeune génération commence à considérer le vélo comme une réponse appropriée à de nombreux problèmes économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux que rencontrent notre société. L'usage du vélo est de plus en plus considéré comme une alternative aux transports polluants pour les trajets du quotidien. Il permet aussi de rester actif et en bonne santé sans se ruiner.

La mission proposée par la FUB permet de favoriser l'usage du vélo au quotidien pour tous les publics (diversité en termes d'âge, de genre, de revenu, de milieu social...) et de créer du lien social. La mission répond aussi aux grands principes de la "vision 2030" de la FUB : l'inclusivité, la démocratie ou encore l'indépendance.

Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

- **Aider à l'animation de séances pédagogiques autour de la pratique du vélo au quotidien**, auprès de publics divers (enfants, adultes, en milieu scolaire, en entreprise, auprès d'administration). Il peut s'agir de séances d'apprentissage avec des débutants ou de « remises en selle » avec des personnes sachant pédaler. Ces animations ont pour finalité d'augmenter le nombre de cyclistes quotidiens.
- **Participer à l'organisation d'évènements, ateliers, moments d'échanges** et manifestations incitant les habitant-e-s à utiliser le vélo au quotidien en leur faisant découvrir les bénéfices pour eux et la collectivité.
- **Participer à des actions de sensibilisation autour de la pratique du vélo** : lutte contre le vol, promotion de l'éclairage, règle de sécurité, orientation.
- **Participer aux activités pédagogiques autour de l'autoréparation et de la vélonomie** (apprendre à réparer son vélo, réaliser un diagnostic, améliorer la sécurité et le confort des cyclistes).
- **Proposer des outils et temps d'animation pour améliorer la fonctionnalité d'un atelier d'autoréparation de vélo** (rangement, autonomie).
- **Participer à l'accueil et aux temps fort de l'association** (AG, temps d'échange, réunion, événements).

Les volontaires agiront en collaboration avec l'équipe salariée et les bénévoles. Sur proposition des volontaires, cohérentes avec leur projet d'avenir, des actions complémentaires pourront être mise en œuvre.

En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés de la structure ?

Cette mission de service civique est ouverte à tous les jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap). Le volontaire n'est pas recruté sur des prérequis. Il appuie le travail effectué par les salarié-e-s, stagiaires et les bénévoles de l'association. Le volontaire sera amené à expérimenter et développer de nouveaux projets (nouveaux outils pédagogiques, nouvelles animations, animation des temps bénévoles) et à être en contact avec des publics variés. L'objectif est de renforcer la qualité du service déjà rendu par les salariés et bénévoles et d'éveiller le jeune au monde associatif.

Quelle seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

Les volontaires seront amenés à rencontrer et agir avec des personnes d'horizons variés, provenant de milieux divers à travers les temps d'information au local et lors de manifestations extérieures (en entreprise, dans l'habitat social, en milieu scolaire et/ou universitaire). Les volontaires seront invités à participer aux réunions et AG afin de découvrir le milieu associatif et son fonctionnement. Beaucoup des associations membres de la FUB travaillent en partenariat avec des centres sociaux culturels, des centres de réinsertion et en même temps les collectivités locales, les élus et les hauts fonctionnaires.

En quoi la mission est-elle accessible à tous les jeunes ?

La mission est ouverte à toutes et tous sans distinction de formation, de genre, d'âge, de milieu social, d'origines culturelles, que de lieux de vie. La mission pourra être adaptée et assurée par une personne en situation de handicap. Un intérêt pour les domaines de l'environnement, de l'action sociale, du vélo et des mobilités actives, les qualités relationnelles (contact facile, esprit d'équipe), l'envie de transmettre et de partager (sens de la pédagogie) peuvent permettre de mieux s'approprier la mission mais ne sont en aucun cas des prérequis. Seules les savoirs-être et la motivation seront valorisés. Les volontaires seront formés par les salariés sur tous les aspects de la mission et accompagnés par des bénévoles expérimentés.